



Prêt de mobilier et peur de ne jamais le revoir

Par **Joel**, le **15/05/2012** à **20:42**

Bonjour,

Voilà je m explique je suis séparer de mon ex conjointe avec laquelle je n était pas marié et suite cette séparation j ai laisser tous le mobilier et électroménager. Aujourd hui je veut les récupérer mais elle me demande d attendre qu elle se retrouve de nouveaux meubles et autre mais la connaissant je soupçonne un délai pour tous revendre . Ma question est donc : "ai-je une possibilité de lui faire signer un document qui l engage à me leur rendre et ne pas les vendre ?" bien sur j ai les factures à mon nom et uniquement mon nom . Merci de vos réponses messieurs un grand mErci d avance

Par **cocotte1003**, le **16/05/2012** à **07:06**

Bonjour, vous avez toujours la possibilité de lui faire signer un document en détaillant bien les meubles et en demandant un restitution sous un temps donné ou une restitution à neuf, cordialement